

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER

Code produit: 5005015

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 03.03.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 04.01.2022

Région: BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Colortrend 8072009 LE RAW UMBER

UFI:

H80Y-C6RU-6V6S-WM15

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Colorant pour la mise en teinte de peintures/revêtements

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

KRAHN CHEMIE Benelux BV
Westzijde 138
1506 EK Zaandam
Nederland

N° de téléphone +31 756351788

N° Fax +31 756701487

Service émetteur / téléphone

+49 40 320 92-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@krahn.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigifcentrum)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Phosphate de poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-tridecyl-omega-hydroxy-Alcools, C11-15, secondaires, éthoxylés

Mentions de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH211

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER

Code produit: 5005015

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 03.03.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 04.01.2022

Région: BE

respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence

P264

P280

P305+P351+P338

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

UFI:

H80Y-C6RU-6V6S-WM15

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Phosphate de poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-tridecyl-omega-hydroxy-		
	9046-01-9	Aquatic Chronic 3; H412	1,00 - < 3,00
	-	Eye Dam. 1; H318	% en poids
	-	Skin Irrit. 2; H315	
	-		
2	Alcools, C11-15, secondaires, éthoxylés		
	68131-40-8	Acute Tox. 4; H332	1,00 - < 3,00
	-	Eye Dam. 1; H318	% en poids
	-	Skin Irrit. 2; H315	
	-	Acute Tox. 4; H302	
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]		
	13463-67-7	Carc. 2; H351i	<= 1,00
	236-675-5		% en poids
	022-006-00-2		
	-		
4	bronopol		cf. note bas de page (1)
	52-51-7	Acute Tox. 4*; H302	< 0,10
	200-143-0	Acute Tox. 4*; H312	% en poids
	603-085-00-8	Aquatic Acute 1; H400	
	-	Eye Dam. 1; H318	
	-	Skin Irrit. 2; H315	
	-	STOT SE 3; H335	
	-	Aquatic Chronic 2; H411	
5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		cf. note bas de page (1)
	2634-33-5	Acute Tox. 4*; H302	< 0,05
	220-120-9	Eye Dam. 1; H318	% en poids
	613-088-00-6	Skin Irrit. 2; H315	
	-	Skin Sens. 1; H317	
	-	Acute Tox. 2; H330	
	-	Aquatic Acute 1; H400	
	-	Aquatic Chronic 2; H411	
6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		
	55406-53-6	Acute Tox. 3; H331	< 0,10
	259-627-5	Acute Tox. 4; H302	% en poids
	616-212-00-7	Aquatic Acute 1; H400	
	-	Aquatic Chronic 1; H410	
	-	Eye Dam. 1; H318	
	-	Skin Sens. 1; H317	
	-	STOT RE 1; H372	
7	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		
	55965-84-9	Acute Tox. 2; H310	< 0,0015
			% en

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE

- 613-167-00-5 -	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317		poids
------------------------	--	--	-------

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*, **, ***, *****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complétement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
3	V, W, 10	-	-	-
4	-	-	M = 10	-
5	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
6	-	-	M = 10	M = 1
7	B	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
3	H351i par inhalation; -; -
6	H372 -; larynx; -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Si les symptômes persistent, consulter l'ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger.

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Petites quantités de produit échappé: Récupérer avec un matériau absorbant (torchon tissu / tissu non tissé / chiffon de nettoyage). Nettoyer soigneusement les surfaces contaminés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. Observer les indications concernant le choix de l'équipement de protection individuelle (cf. chapitre 8).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des aliments pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	talc	14807-96-6	238-877-9
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques		
	Talc (asbestvrij, inadembedbaar stof) / Talc (sans fibre d'amiante)		
	VLE (8h)	2	mg/m ³
2	trioxyde de fer	1309-37-1	215-168-2
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques		
	IJzeroxide (rook) (Fe ₂ O ₃) (als Fe) / Fer (trioxyde de) (fumées) (en Fe)		
	VLE (8h)	5	mg/m ³
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1	13463-67-7	236-675-5

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE

% ou plus de particules d'un diamètre $\leq 10 \mu\text{m}$	
Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia / Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques	
Titaandioxide / Titane (dioxyde de)	
VLE (8h)	10 mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des risques à prévenir liés aux conditions de travail, en conformité avec les normes Européennes et en accord avec le fournisseur de l'EPI. Port d'équipement de protection contre les risques thermiques, le cas échéant.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
liquide	
brun	
Odeur	
faible	
pH	
Valeur	8 - 9,5
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 100 °C
Source	Valeur évaluée
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	> 105 °C
Source	Valeur évaluée
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Propriétés comburantes	
non oxydant	
Propriétés explosives	
non explosif	

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE

Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	1,3	-	1,5 g/cm ³
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
Donnée non disponible.			
Viscosité			
Valeur	500	-	2500 mPa*s
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
Donnée non disponible.			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Contact avec des substances incompatibles.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	Colortrend 8072009 LE RAW UMBER		
DL50		8895	mg/kg
Espèces	rat		
Source	fournisseur		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	Colortrend 8072009 LE RAW UMBER		
DL50		62560	mg/kg
Espèces	lapin		
Source	fournisseur		
Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER

Code produit: 5005015

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 03.03.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 04.01.2022

Région: BE

1 Colortrend 8072009 LE RAW UMBER		
CL 50		77 mg/l
Durée d'exposition		1 h
Espèces	rat	
Source	fournisseur	
Corrosion cutanée/irritation cutanée		
Donnée non disponible.		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		
Donnée non disponible.		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Donnée non disponible.		
Mutagénicité sur les cellules germinales		
Donnée non disponible.		
Toxicité pour la reproduction		
Donnée non disponible.		
Cancérogénicité		
Donnée non disponible.		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique		
Donnée non disponible.		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée		
Donnée non disponible.		
Danger par aspiration		
Donnée non disponible.		
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée		
Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation prolongée peut être nocive. Peut provoquer des allergies, des symptômes de type asthmatique ou difficulté à respirer (gêne respiratoire) .		

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les daphnies (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les algues (aigüe)
Donnée non disponible.
Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.
Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB
--

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX				
Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .			N° 3	
le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	bronopol	52-51-7	200-143-0	75

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER**Code produit:** 5005015**Version actuelle:** 4.1.0, établi le: 03.03.2022**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 04.01.2022**Région:** BE

3	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	259-627-5	75
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5	75
5	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses				
Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.				

Prescriptions nationales**Inventaires nationaux des substances chimiques**

USA (TSCA)	composants répertoriés
DSL/NDSL (Canada)	composants répertoriés (NDSL)
ENCS (Japon)	composants répertoriés
ECL (Corée)	composants répertoriés
AICS (Australie)	composants répertoriés
PICCS (Philippines)	composants répertoriés
NZIoC (inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande)	composants répertoriés

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
V	Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).
W	On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes

Nom commercial : Colortrend 8072009 LE RAW UMBER

Code produit: 5005015

Version actuelle: 4.1.0, établi le: 03.03.2022

Version remplacée: 4.0.0, établi le: 04.01.2022

Région: BE

1 d'élimination des particules dans le poumon.
La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.
Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 643613